

Dans les Territoires du Nord-Ouest, la production de plomb a diminué de 10.5% pour s'établir à 75,777 tonnes (68 744 t), et celle de zinc, de 22.6% pour se fixer à 146,696 tonnes (133 080 t). La Pine Point Mines Limited, qui était le seul producteur de plomb et de zinc, a produit un volume moins élevé de minerai pauvre. Les pourparlers avec le gouvernement concernant l'exploitation du gisement Polaris de l'Arvik Mines Ltd. dans l'île Little Cornwallis se sont poursuivis. Le gisement Polaris renferme approximativement 25 millions de tonnes (22.7 millions de t) de minerai d'une teneur en zinc-plomb de 18%. La Mineral Resources International a poursuivi ses travaux de construction à son gisement de zinc-plomb-argent de la baie Strathcona dans l'île Baffin; la mise en service devait se faire en 1976. Les réserves de minerai sont estimées à 6.9 millions de tonnes (6.3 millions de t) d'une teneur en plomb-zinc de 15.5%.

Il y avait quatre raffineries de zinc en activité à la fin de 1975: la Canadian Electrolytic Zinc Limited au Québec, la Hudson Bay Mining and Smelting Co., Limited au Manitoba, la Texasgulf Canada Ltd. en Ontario et la Cominco Ltée en Colombie-Britannique. A la fin de 1975, la Canadian Electrolytic Zinc avait porté sa capacité de production à 225,000 tonnes (204 000 t) par an.

L'affinerie de plomb de la Cominco Ltée à Trail (C.-B.), d'une capacité annuelle de 170,000 tonnes (154 000 t), et celle de la Brunswick Mining and Smelting Corporation Limited à Belledune (N.-B.), d'une capacité annuelle de 79,400 tonnes (72 000 t), étaient les seuls producteurs canadiens de plomb métallique de première transformation.

**Or.** Le prix de l'or a subi une baisse spectaculaire en 1975 par rapport à 1974, année où il avait grimpé en flèche pour passer de ÉU\$114.75 l'once troy (ÉU\$3.6893 le gramme) sur le marché de Londres au début de l'année à ÉU\$197.50 l'once troy (ÉU\$6.3498/g) au 30 décembre 1974. De nombreux facteurs sont à l'origine de ce revirement. On peut mentionner entre autres le peu d'intérêt vis-à-vis de l'achat d'or manifesté par les citoyens américains après que le gouvernement des États-Unis en eut légalisé la possession, à compter du 31 décembre 1974, la décision de ce même gouvernement de vendre à l'enchère 2 millions d'onces troy (62 millions de g) d'or provenant de ses réserves officielles, le redressement de la balance commerciale des États-Unis et le raffermissement consécutif du dollar américain par rapport aux autres monnaies, l'annonce faite à la fin d'août par le Fonds monétaire international (FMI) qu'on en était arrivé à un accord de principe au sujet de la vente de 25 millions d'onces troy (778 millions de g) d'or provenant de ses réserves officielles sur une période de quatre ans, et la restitution d'une quantité égale aux pays membres du FMI.

Au début de l'année, l'or était coté sur le marché de Londres à ÉU\$185.000 l'once troy (ÉU\$5.9479/g). Le Trésor américain en a vendu au total 1,203,500 onces troy (37 433 034 g) lors des ventes à l'enchère tenues en janvier et en juin, aux prix moyens de ÉU\$167.50 et \$165.05 l'once troy (ÉU\$5.3853/g et ÉU\$5.3065/g) respectivement. Le prix de l'or s'est par la suite stabilisé à peu près au niveau des prix à l'enchère, et les moyennes mensuelles pour la période avril-août ont fluctué entre un maximum de ÉU\$169.84 l'once troy (ÉU\$5.4605/g) en avril et un minimum de ÉU\$162.99 l'once troy (ÉU\$5.2403/g) en août. A la suite de l'annonce des ventes d'or par le FMI, le prix a baissé considérablement, et au cours de la période de septembre à décembre les prix moyens se sont échelonnés entre ÉU\$144.09 et \$139.30 l'once troy (ÉU\$4.6321/g et ÉU\$4.4786/g). Toute nouvelle baisse du prix de l'or entraînerait des problèmes pour un bon nombre de mines d'or.

La production d'or au Canada en 1975 s'est établie à 1,674,000 onces troy (52 067 221 g) d'une valeur de \$276,125,000 au lieu de 1,698,392 onces troy (52 825 896 g) d'une valeur de \$263,794,000 en 1974. Une mine d'or filonien a fermé en 1975. A la fin de l'année, 21 mines d'or filonien étaient en exploitation. L'or produit a été vendu sur le marché libre, et par conséquent aucune mine n'a eu droit aux paiements d'assistance prévus par la Loi sur l'aide à l'exploitation des mines d'or. La date d'expiration de la Loi était le 30 juin 1976.